



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

DÉROGATION MINEURE  
DM2023-90016

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance ordinaire du **3 avril 2023**, aura à statuer sur la demande de dérogation mineure **DM2023-90016**.

Cette demande, déposée par la propriétaire du lot 4 367 087, situé au 343, chemin de Wexford, dans la zone Ru-60, vise l'installation d'une piscine et d'un SPA avec une implantation dérogatoire. L'article 7.16 du *Règlement de zonage* (601-18) prescrit qu'une piscine doit être implantée en cour latérale ou arrière. L'article 7.17 de ce même règlement prescrit qu'un SPA doit être implanté en cour latérale ou arrière. Les éléments dérogatoires sont donc la piscine et le SPA projetés qui seraient implantés dans la cour avant du terrain.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le **lundi 3 avril 2023 à 19 h 30** à l'Hôtel de Ville, situé au 50, rue Saint-Patrick à Shannon.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 20<sup>e</sup> JOUR DE MARS 2023**

Greffière,  
Mélanie Poirier